

SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE FRANCE

FONDÉE EN 1807. RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1807

3, RUE BEETHOVEN 75016 PARIS

TÉL.: 4224 13.74 - CHÈQUES POSTAUX PARIS 1733 P



Paris, le 13 mars 1989.

Monsieur Charles POMMIER

42, rue Masséna

69006 LYON

28477 / 89061

Cher Monsieur Pommier,

ne vous excusez pas de répondre avec beaucoup de retard, car je suis moi-même trop souvent dans l'impossibilité de répondre dans des délais raisonnables...

Dans cette enquête sur les héliochronomètres ferroviaires, nous tournons en rond. Il existe, comme vous le savez, divers types d'appareils de ce genre, mais nous ne parvenons pas à savoir avec certitude s'ils ont servi pour régler les horloges des gares. Et, dans l'affirmative, quel était le modèle utilisé ?

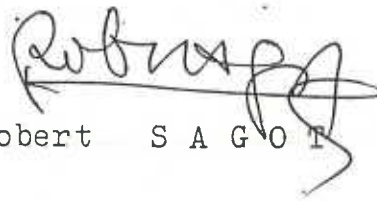
On a répété ce qu'a écrit René Rohr. Comme je le pensais, notre collègue a emprunté aux Mayall, ainsi qu'il le reconnaît dans la copie de lettre jointe. J'ajoute une photocopie du texte américain. (Vous pouvez garder ces documents pour vos archives.)

Vous voyez que le dessin reproduit à plusieurs reprises par René Rohr n'est qu'une réplique du dessin des Mayall. Avec, cependant, une petite différence qui change tout ! Car, dans l'appareil montré par les Mayall, il y a une vis de réglage permettant de faire pivoter le demi-cercle de lecture de manière à amener le chiffre 12 et sa ligne en face de repères (probablement espacés de 3 en 3 minutes) ; d'où correction de l'équation du temps. Or, sur tous les dessins de Rohr, la vis et l'échelle graduée ont été soigneusement effacés ; de sorte que son appareil n'est plus qu'un simple armillaire de temps vrai !...

Je vous avais signalé, autrefois, l'héliochronomètre de Bois-Salève (que vous êtes allé voir). Il est bien dans une propriété de l'actuelle SNCF, mais personne n'a pu jusqu'à présent nous garantir que ce type de cadran, d'un genre assez particulier, a réellement servi pour la remise à l'heure des pendules des gares.

Si, par hasard, M. Denis Savoie ou moi-même parvenions à obtenir une quelconque confirmation, nous ne manquerions pas de vous en avvertir.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur Pommier, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Robert S A G O T